



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

## **AVIS AU PUBLIC**

**Mise à disposition du public du projet de  
Contrat de Plan État-Région 2015 – 2020  
3 avril – 3 mai 2015**

Conformément aux dispositions du décret n°2012-616 du 2 mai 2012 relatif à l'évaluation de certains plans et documents ayant une incidence sur l'environnement, le projet de Contrat de Plan, l'avis de l'autorité environnementale et l'évaluation stratégique environnementale sont mis à disposition du public :

**à partir du 3 avril 2015 jusqu'au 3 mai 2015 inclus**

- sur le site internet de la préfecture <http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/>

- à la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence à l'accueil du public

**du lundi au vendredi  
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00**

Les observations pourront être formulées sur un registre ouvert à cet effet à l'accueil.

L'ensemble de ces documents est également disponible sur le site internet du Conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur, de la Préfecture de Région ainsi que dans les Préfectures, à l'Hôtel de Région et en Préfecture de Région.